



**SANTÉ  
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**BASSMS**

# **Déclaration liminaire**

Paris, le 17 mai 2024

## **Commission Mixte Paritaire (CMP) BASSMS du 16 mai 2024**

Le courrier que nous recevions ce mardi de la part de la DGCS traduit pour nous, la CFDT, clairement l'impatience de l'État de voir les financements qui nous ont été accordés enfin attribués à leur destinataire, à savoir les salariés qui partagent eux aussi cette impatience. Il traduit une crainte, celle que l'argent n'est pas éternel, et les suites de l'accord du 26 septembre le prouvent. La crainte que celui-ci disparaisse dans les tréfonds des coupes budgétaires de Bercy si nous n'arrivons pas à démontrer la capacité du paritarisme de branche à trouver des compromis concrets et porteurs de progrès.

Ce courrier est une main tendue. En allouant 55 millions d'euros supplémentaires, il nous permet de solder enfin et de manière équitable la question des oubliés du Ségur en nous permettant d'étendre à compter du 1er janvier 2024 les 183€ à toutes et tous, de façon pérenne, sans contreparties pour le pérenniser.

C'est une main tendue en nous indiquant qu'il ne s'agit que d'une première étape nécessaire à une revalorisation générale à l'horizon 2025. Une revalorisation qui pour être égalitaire, pérenne, et pour être financée de façon beaucoup plus conséquente comme il est indiqué dans le courrier, doit s'inscrire dans le cadre d'un accord classification et rémunération d'ici la fin de l'année.

Une double perspective qui demande notre double engagement.

Aujourd'hui, nous allons donc devoir faire preuve, non pas de responsabilité comme nous le disons souvent, mais de courage. Car le peu de temps depuis la réception de ce courrier, nous l'imaginons, n'a pas permis aux uns et aux autres de clairement se positionner. Alors, oui, il faudra dès aujourd'hui faire des choix courageux, peut-être sans mandat clair, et les assumer politiquement devant nos mandants. S'il est commun pour les OS de demander un avis sur un accord sans avoir la certitude de la décision qui sera rendue, c'est sûrement quelque chose de nouveau pour les employeurs. Mais bien souvent, c'est la force de conviction qui l'emporte si nous estimons qu'il s'agit de la juste décision.



**SANTÉ  
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

D'autant plus facile ici pour toutes et tous qu'il n'y a rien à perdre et tout à gagner.

Alors courage, courage, et encore courage, pour que cette séance soit utile et que nous puissions en sortir avec un ou plusieurs accords à mettre à la signature.